58e ANNÉE. — N° 278 MERCREDI 27 NOVEMBRE 1918

10 c.

Journal du Lot

10 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre **50 centimes** à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | **L. BONNET**, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent.
RÉCLAMES (— d° —) 3e page..... 1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Aujourd'hui encore il faut du calme et de la patience pour ne pas permettre le « sabotage » de notre victoire. — Les Boches songent déjà à la prochaine guerre. Dans ce but ils demandent des adoucissements..... Ce qu'ils disaient en 1870 ! — Donc pas de faiblesse pour ne pas être dupes. — Une insupportable prétention de nos socios-défaitistes.

Après la joie légitime et débordante qui a suivi la signature de l'armistice, le calme est revenu dans le pays. Ce dernier attend maintenant la démobilisation qui, peu à peu, permettra la reprise de la vie normale. Mais, aujourd'hui comme hier, il faut s'armer de patience et ne pas se bercer d'espoirs trompeurs. Il faut surtout se méfier de la campagne coupable de nos socialistes-défaitistes qui paraissent avoir pour but suprême de saboter notre victoire.

Pendant 50 mois, l'arrière a été admirable de calme et de courage. Voudrait-il compromettre les résultats acquis par une impatience qui pourrait avoir de désastreuses conséquences ?

L'armistice est signé ; les clauses imposées à l'ennemi sont en voie d'exécution ; mais l'armistice n'est pas encore la paix. Pour mettre sur pied un traité qui assurera, enfin, une paix indéfinie, il faut du temps. Il ne faut pas oublier que cette paix va bouleverser la situation politique, sociale et économique de l'Europe. Pareil traité ne peut être l'œuvre d'un jour. Il doit surtout être signé par des responsables, efficacement mandatés par les peuples. Or, où sont les délégués qui peuvent prétendre parler au nom de l'Allemagne ? La Germanie est en pleine révolution. Il faut lui laisser le temps de s'organiser, sous peine de faire œuvre inutile, comme à Brest-Litowsk. Il faut surtout étudier et imposer un ensemble de clauses qui décourageront à jamais les « revanchards » allemands.

Ce n'est pas un mot en l'air. Au lendemain de l'armistice passaient, chez nous, en gare, des prisonniers allemands. Ils ne se lassaient pas de répéter que le revers *momentané* de l'Allemagne ne serait pas de longue durée. Dans dix ans, précisaient-ils, nous viendrons reprendre l'Alsace-Lorraine.

Propos de Boches vantards, dira-t-on. Peut-être ! Pourtant, ne nous illusionnons pas. Il n'est pas un allemand qui n'ait, dès aujourd'hui, l'espoir d'une revanche terrible. En quittant Metz, les Barbares ont tenu les mêmes propos : « Dans dix ans nous reviendrons », disaient les officiers. La presse pangermaniste laisse aussi percer son dépit et *son espoir*. « La perte de Metz sera sensible à tous les cœurs allemands, a écrit la *Gazette populaire de Cologne*, mais l'avenir leur réserve un vengeur ». Parlant de Strasbourg, la *Gazette de la Croix* dépeint la douleur de l'Allemagne et conclut : « Tu as été un jour Allemand, tu redeviendras Allemand un jour. » On pourrait multiplier les citations. Il serait donc fou de se faire des illusions : Nos ennemis ne veulent pas considérer leur défaite comme définitive. Aux Alliés de les désabuser par un traité qui rende *impossible* une nouvelle guerre. Aux Alliés de forger la grille qui doit encercler le fauve et le rendre à jamais inoffensif.

La première condition pour atteindre ce résultat est d'empêcher la possibilité d'une attaque brusquée. Et aussitôt on songe à la seule barrière qui serait pour nous d'une sécurité absolue : le Rhin. Certes, M. Wilson a déclaré que cette guerre ne pouvait être une guerre de conquête. Tout le monde, en France, partage cette opinion ; il ne faut pas créer de nouvelle Alsace-Lorraine. Mais les territoires qui sont à l'ouest du Rhin ne font pas réellement partie du territoire allemand. Ils ont appartenu à la Gaule avant d'être incorporés à la Germanie ! Et le Rhin marquait encore la frontière française il y a un siècle à peine.

Il n'y aurait donc aucun inconvénient à séparer cette province de la Confédération germanique. On pourrait en faire un Etat neutre sous le contrôle absolu des Alliés au point de vue militaire. L'essentiel est de refouler les Barbares au-delà du fleuve de façon à éviter, pour plus tard, toute surprise fâcheuse.

Nous entendons bien que nos socialistes-défaitistes, qui songent aux *Kamarades* allemands avant de se préoccuper de l'intérêt de la France et de la Civilisation, crieront au scandale. C'est, à notre avis, une protestation négligeable. Tout doit plier devant la sécurité du Monde.

Ah ! ils se seraient fort peu inquiétés de l'opinion de l'Univers, les Barbares, s'ils avaient été victorieux. Pour se figurer de quelle façon ils nous auraient traités, il n'y a qu'à se souvenir comment ils parlaient à la France vaincue en 1870. Ecoutez le maréchal de Blumenthal, chef d'Etat-major de Moltke. Il écrivait le 12 septembre 1870 :

« Je suis assez inquiet que les « journaux français commencent à « parler de paix. J'espère que nous « n'allons pas entamer des négocia- « tions. L'ennemi doit être d'abord « anéanti et sous nos pieds. SINON « NOUS N'AURONS JAMAIS DE « REPOS. Il faut que nous entrions « à Paris, que nous y fassions une « entrée victorieuse, quand il fau- « drait pour cela détruire la ville de « fond en comble. Blucher et sa hai- « ne des Français nous manque. » (*Mémoires du général Feld-Maréchal comte de Blumenthal*, 1866 *et* 1870-71, *publiées à Sttutgart et à Berlin en* 1902).

Quelques jours plus tôt, le 1er septembre, à Donchery, le chancelier avait dit au général de Wimpfen, venu de Sedan pour fixer les clauses de la capitulation :

« *Il faut que la France soit châtiée* « *de son orgueil, de son caractère* « *agressif et ambitieux*, il faut que « nous ayons entre la France et nous « un glacis, il nous faut un terri- « toire, des forteresses et des fron- « tières qui nous mettent toujours à « l'abri de toute attaque de sa part ».

Et nous hésiterions à mettre le Rhin entre cette race de proie et les nations qui ont sauvé la Civilisation? Ce serait de la démence.

Enfin, aux dirigeants de Berlin qui ne cessent de se lamenter contre les « dures conditions » de l'armistice, on peut répondre par les paroles que Bismarck prononçait le 21 janvier 1871 :

« Nous occuperons les forts et l'en- « ceinte de Paris, et nous mettrons « les Français à la diète, *jusqu'à ce* « *qu'ils se décident à une paix qui* « *nous convienne.* »

Il ne s'agit pas d'une paix de « convenance », aujourd'hui, mais d'une paix de *sécurité*. Aucune condition ne sera trop dure qui nous donnera cette garantie. Aux âmes sensibles, nous pourrions énumérer les conditions que le comte Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne à Washington, nous faisait transmettre, dès 1914, *alors que Guillaume croyait la victoire acquise*. C'était, ni plus ni moins, l'anéantissement de la France, avec, comme complément, l'obligation pour notre pays de devenir l'allié des Germains pendant un quart de siècle. Pouah !...

Oui, l'Allemagne victorieuse nous eût étranglés. Vaincue, elle se camoufle et en appelle à la Justice (!) pour échapper au châtiment.

Ne permettons pas à nos sentiments humanitaires de faire de nous des dupes. Rappelons-nous que l'Allemagne a *voulu* la guerre pour nous écraser et nous traiter en esclaves. Harden le disait avec arrogance,..... quand Berlin comptait sur le succès, en août 1914 :

« Ce n'est pas contre notre volonté que nous nous sommes jetés dans cette aventure gigantesque. Elle ne nous a pas été imposée par surprise. *Nous l'avons voulue. Nous devions la vouloir.* Nous ne comparaîtrons pas devant le tribunal de l'Europe. Nous ne reconnaissons pas semblable juridiction. »

⁂

Si nous ne voulons pas être dupes, il faut agir avec prudence. Quel que soit le légitime désir que puissent avoir tous nos poilus de retrouver, au plus tôt, leur champ, leur usine ou leur métier, il faut procéder avec une rigoureuse méthode. D'abord, à part les cas spéciaux, concernant les ouvriers des usines ou les toutes dernières classes, aucune démobilisation n'est possible avant la fin de l'armistice. A ce moment, seulement, on pourra juger si l'Allemagne s'est bien conformée à toutes les clauses imposées et si l'on peut vraiment, sans surprise possible, songer à une large démobilisation.

Mais, même alors, il faudra compter avec la félonie des Barbares. Il sera indispensable d'avoir sur le Rhin une masse sérieuse et à l'arrière une armée prête à intervenir en cas de besoin. Certains critiques estiment qu'il faudra conserver les huit plus jeunes classes sous les armes, étant donné que, par suite des pertes, ces 8 dernières classes ne donneraient pas un total de beaucoup supérieur à un million d'hommes. Nous n'avons aucune base pour discuter ce chiffre. Pas davantage la compétence voulue. Il nous paraît cependant que la France n'aura pas besoin de 8 classes pour surveiller l'Allemagne. Avec les nôtres, il y aura des troupes anglaises, des troupes américaines. Quand nous aurons la certitude de la démobilisation ennemie, il suffirait donc, sans doute, d'avoir, comme garantie, l'armée active.....

Le moment venu on règlera ce point au mieux des intérêts du pays. La chose qui importe, à l'heure actuelle, est de maintenir à l'armée toutes les classes nécessaires à la sécurité totale de la nation. Personne ne peut protester contre cette nécessité. Il n'est pas un Français qui ne soit disposé à prolonger le sacrifice pour que la victoire donne tous ses avantages.

⁂

Pas un !... Pourtant si. Nos socialistes-défaitistes et certains groupes de la C. G. T. voudraient précipiter la démobilisation, sans souci du résultat. Ils émettent aussi la prétention :

1°, d'être représentés officiellement au Congrès de la paix,

2°, de tenir une conférence internationale concomitante à la Conférence de la paix.

Ce qui revient à dire, qu'ils voudraient faire dévier la discussion du Congrès dans l'intérêt de leur Idéal; l'action des délégués à ce Congrès étant, par surcroît, étroitement surveillée par une Conférence internationale de « camarades ».

C'est une conception étrange du droit des corporations ouvrières. Si ce contrôle était accordé à la C. G. T., il n'y aurait aucune raison pour que *tous* les autres groupements n'émettent pas semblable prétention.

Un pareil Congrès dégénérerait en foyer d'intrigues que les Boches exploiteraient avec toute la félonie dont ils sont capables.

La Russie nous offre un exemple assez triste de ce que peut devenir un pays qui abandonne ses destinées aux partisans du marxisme intégral. Les réformateurs avaient promis à leurs semblables des félicités éternelles, ils leur donnent la honte et la misère...

Cet exemple suffit aux nations qui ont le souci de leur avenir. Laissons les diplomates faire leur métier. Demandons-leur uniquement d'être sans faiblesse et d'exiger des *garanties* qui mettent le monde à l'abri d'une guerre nouvelle.

Ce résultat acquis, travaillons, dans une union durable et féconde, au relèvement de la France immortelle. Les Longuet prêchent la lutte des classes, nous devons, au contraire, travailler à l'union loyale entre tous les hommes, qui, comme l'écrit le Comité Dupleix, « vont s'atteler au relèvement matériel et économique de notre patrie. Sans elle il n'aurait servi à rien de vaincre l'ennemi ».

Qui se résoudrait à ce résultat stérile, alors que nous touchons au port ?

A. C.

UNE SÉANCE MOUVEMENTÉE

Ce fut celle de la conclusion de l'armistice Italo-Autrichien dont on a si peu parlé jusqu'alors.

Le Général autrichien Weber y fut aux prises avec le Général Italien Badoglio et la discussion fut si vive que par deux fois, les négociations faillirent être rompues.

Après une première passe d'armes assez serrée, on était arrivé à s'entendre et l'on venait d'informer le Congrès de Versailles que l'armistice était conclu, lorsque le commandant autrichien Zwierkowsky qui accompagnait le Général Weber, et avait pris part aux négociations de Brest-Litowsk, souleva un nouvel incident, et, soutenu par les plénipotentiaires des Empires Centraux, ergota sur l'heure à laquelle, suivant lui, devait avoir commencé l'armistice qu'il tenait pour conclu du moment où le Gouvernement Autrichien avait demandé à entrer en négociations.....

A ce point, dit la « Tribune de Lausanne » qui conte l'incident, le Général Badoglio se leva tout à coup. Les officiers Italiens en firent autant. Tous étaient debout, muets et calmes.

La scène prit tout à coup une tournure dramatique. Le sous-chef de l'Etat-major de l'armée Italienne déclara fièrement :

— Je suis venu ici pour discuter loyalement en soldat, entre soldats et non pour ces chicanes et ces subtilités. Puisqu'il en est ainsi, je considère aussi de mon côté, comme nuls et non avenus, les accords conclus. La bataille continue.

S'adressant à l'un de ses officiers, il donna l'ordre :

— Qu'on révoque immédiatement l'ordre de suspension des hostilités.

Aussitôt nouveau phonogramme à Versailles pour informer le Congrès qu'il n'y avait plus rien de fait.

Un silence impressionnant suivit. Le Général Weber reprit le premier la parole pour affirmer que les opinions du Commandant Zwierkowsky étaient personnelles à ce dernier et que l'armistice dont les termes étaient acceptés par lui Weber devait être considéré comme définitif.

C'était la fin, et un troisième phonogramme l'apprit au Congrès de Versailles.

INFORMATIONS

L'entrée des Français à Strasbourg

L'entrée des troupes françaises à Strasbourg a eu lieu lundi à 1 heure et demie.

Les troupes qu'accompagnait un immense concours de population, pendant qu'une foule innombrable se pressait sur leur passage, se sont rassemblées près de la porte de Schirmeck. Elles ont traversé la ville, passé sur la place Kléber et défilé, enfin, au milieu d'enthousiastes acclamations, devant le maréchal Pétain, sur la place Impériale, devenue hier place de la République.

Le général Gouraud, appelé à Paris par un deuil cruel, était de retour et assistait à la revue de ses troupes.

Le général Gouraud a fait afficher à Strasbourg, où sont entrées nos avant-gardes, la proclamation suivante :

Aux habitants de Strasbourg,
Aux soldats de la 4e armée,

Le jour de gloire est arrivé.

Après quarante-huit ans de la plus dure séparation, après cinquante et un mois les fils de la grande France, les frères se retrouvent. Et ce miracle, c'est vous qui l'avez fait. Vous, Strasbourgeois, Alsaciens, en gardant dans votre cœur fidèle l'amour sacré de la Patrie, malgré toutes les vexations, les mauvais traitements d'un joug odieux (l'Histoire ne connaîtra sans doute pas un autre exemple de cette admirable fidélité). Vous, soldats, en combattant héroïquement dans les batailles les plus dures qu'on ait jamais vues et dont vous sortez couverts d'une gloire immortelle.

La barrière redoutable est tombée. Les aigles des poteaux-frontières se sont abattus à jamais.

La France vient à vous, Strasbourgeois, comme une mère vers un enfant chéri, perdu et retrouvé. Non seulement elle respectera vos coutumes, vos traditions locales, vos croyances religieuses, vos intérêts économiques mais elle pensera vos blessures et assurera, dans ces jours difficiles, votre ravitaillement.

A cette heure solennelle et magnifique, qui proclame le triomphe du Droit, de la Justice et de la Liberté sur la force brutale, unissons-nous, Alsaciens délivrés et soldats libérateurs, dans ce même amour.

Vive la France ! Vive l'armée ! Vive la République !

Le roi Albert à Bruxelles

Le 23 novembre est une grande date pour la Belgique; ce jour-là le roi Albert est entré dans Bruxelles enfin libérée!

Le roi, la reine, le prince de Galles, les autres princes de la maison royale sont reçus par M. Max, le bourgmestre de la ville qui pendant 4 ans fut prisonnier dans les geôles boches.

La réception fut enthousiaste. Une foule énorme n'a cessé d'acclamer les souverains.

Deux séances mémorables eurent lieu à l'Hôtel de ville et à la Chambre où le roi remercia dans d'émouvants discours.

A la place de la Concorde

Paris a fêté aussi, mais fort discrètement, la délivrance de Strasbourg. Au moment où les troupes françaises ont fait leur entrée dans la capitale de l'Alsace, les voiles de deuil, les couronnes d'espérance et ex-votos, tout ce qui rappelait l'esclavage de la noble indomptée est tombé pour laisser apparaître libre la statue de la place de la Concorde parée seulement de nos trois couleurs.

Les fleurs apportées en hommage au lieu de s'entasser jusqu'à ses épaules ont été disposées sur des pyramides au pied du socle de la statue.

Les Américains à Coblentz

Le général Peyton March, annonce que l'armée américaine atteindra Coblentz vers le 1er décembre et occupera une tête de pont. Les Anglais occuperont Cologne, et les Français Mayence.

Le quatrième maréchal

Il est probable qu'au Conseil des Ministres nous apprendrons qu'il y a un quatrième maréchal. Et l'on prononce le nom du général de Castelnau.

D'où Foch dirigea la suprême bataille

Jusqu'ici la censure avait interdit d'indiquer où se trouvait le quartier général interallié d'où le maréchal Foch a dirigé les opérations victorieuses de juillet à novembre. Aujourd'hui la consigne est levée, et l'on peut dire que ce fut au château de Bombon, près de Mormant, en Seine-et-Marne. Cette vieille demeure de style Louis XIII appartient au comte de Segonzac. C'est là que Foch a travaillé, penché sur ses cartes. C'est là aussi qu'il reçut des mains du Président de la République le bâton de maréchal. C'est là, et l'avenir ne saurait l'oublier, qu'il conçut et réalisa la plus belle de ses victoires.

Les préliminaires de paix

Les négociations pour la signature des préliminaires de paix ne pourront commencer qu'au début de janvier. Elles prendront environ un mois et demi ; de sorte que la signature du protocole n'est pas attendue avant la fin de février.

Par conséquent, le traité d'armistice devra être renouvelé le 17 décembre.

Les nouvelles républiques allemandes

Voici comment, dans certains milieux qui touchent de très près au gouvernement bavarois, on imagine la physionomie future de l'Allemagne :

Une République de l'Autriche-Hongrie, une République de Bavière, une de Bade, Wurtemberg et Hesse réunies.

Il y aurait aussi trois grands Etats allemands du Sud en face desquels pourraient se créer une République de l'Elbe, c'est-à-dire du Hanovre et du Holstein, une République de Thuringe et de Saxe réunies.

Le Schleswig proclame son indépendance

On annonce que tout le Schleswih septentrional est, dès à présent, séparé de l'Allemagne.

Cette scission, qui s'étendra également à tout le district de Sonderbourg et d'Hadersleben, a été décidée par les comités révolutionnaires.

Les pertes américaines

On annonce de source officielle que, jusqu'à la signature de l'armistice, les troupes expéditionnaires américaines ont eu au total 53.169 tués, 179.625 blessés, 3.323 prisonniers et manquants. Les Américains ont fait 44.000 prisonniers ; ils ont capturé 1.400 canons.

Le succès de l'Emprunt

Les souscriptions reçues ne sont pas totalisées encore. On sait du reste que le gouvernement se réserve le droit d'annoncer aux Chambres les résultats de l'emprunt. Toutefois, il nous est permis de dire et avec certitude que ces résultats dépassent de beaucoup ceux des trois emprunts précédents. Tous les intermédiaires déclaraient la semaine dernière que, pour leur part, les souscriptions reçues étaient de beaucoup supérieures aux chiffres qu'ils avaient recueillis en 1915, 1916 et 1917.

Le général Franchet d'Esperey à Constantinople

Le général Franchet d'Esperey, commandant en chef des armées alliées en Orient, dont on avait annoncé la prochaine arrivée à Constantinople, y a débarqué le 23 novembre.

Il a fait la traversée de Salonique à Constantinople à bord du cuirassé *Patrie*.

Petites Nouvelles

Le Guatémaltèque Antonio Guerrero, qui, le 12 juillet 1917, étouffa à Paris, après l'avoir violentée, une fillette de 7 ans, la petite Carmen Barman, a été exécuté lundi, à Versailles.

— Les souscriptions recueillies pour l'Emprunt à bord du sous-marin installé à Paris ont dépassé quotidiennement 1 million.

— On annonce que la ville de Londres offrirait au maréchal Foch le titre de citoyen honoraire de la ville de Londres.

— L'empereur du Japon a conféré le grand-cordon du Soleil-Levant au général Marsch, chef de l'état-major général, et le grand-cordon Paulownia au général Pershing, commandant en chef du corps expéditionnaire américain en Europe.

CHRONIQUE LOCALE

NOS PRISONNIERS ET LEURS TORTIONNAIRES

Des milliers de prisonniers français sont rentrés en France et les récits qu'ils font de leur captivité sont effrayants.

Il n'y a, du reste, qu'à voir l'état physique lamentable de ces pauvres hommes pour comprendre la triste vie qu'ils ont menée dans les camps de concentration, dans les bagnes de Bochie.

Leurs récits sont navrants : jamais peuple de Barbares n'a traité avec plus de dureté ses ennemis en captivité. Les travaux forcés, dans les mines, dans les tranchées de première ligne, sous le feu des canons français, les tortures physiques, coups de fouet, exposition en plein soleil, attachés au poteau, privation de nourriture, suppression de vêtements pendant l'hiver, voilà les traitements qu'ont subis presque tous les prisonniers français.

C'est une honte, c'est la négation de tout sentiment humain. Les malheureux qui ont souffert les pires tortures sont aujourd'hui en France, pour le proclamer.

Et nos pacifistes continuent à bêler l'amour de leur prochain, le souci d'être bienveillant à l'égard des « frères » de Bochie, qui sont aujourd'hui tous républicains ! !

Qui trompera-t-on ? Qui veut-on tromper ? Non, le peuple de France ne se laissera pas tromper. Quand il verra les milliers de malheureux revenus des geôles d'Allemagne, qu'il fera la comparaison entre la situation physique de ces pauvres enfants et celle des Boches qui sont dans les camps, dans les maisons bourgeoises des villages de France ; quand ils entendront de vive voix les châ-

timents, les atrocités, les assassinats commis sur les prisonniers français, comme il sait, comme il a vu que les Boches prisonniers ont été traités en France avec humanité, le peuple de France ne pourra retenir son indignation et s'élèvera quand il le faudra, contre les défenseurs, les amis intéressés des «républicains » de Bochie.

Certes, le premier sentiment que chacun a pu éprouver, c'est de préconiser des représailles contre les prisonniers boches. Eh bien, les appliquer serait inhumain. Les Boches sont des monstres, les Français sont des hommes.

Mais il y a cependant une justice qui devrait être rendue, à laquelle applaudiraient avec tous les prisonniers français revenus de Bochie tous les gens de cœur.

Il est question de demander des comptes aux Boches sur la façon dont ils ont fait la guerre. On déclare que les chefs, les auteurs responsables des infamies commises par les sous-marins, par les gothas, par les grosses Bertha, par les gaz asphyxiants etc., etc. ; les commandants des camps de représailles, les officiers qui chargés de la surveillance, ont ordonné l'exécution des traitements atroces contre les prisonniers, tous, sans exception, devraient être traînés à la barre de Conseils de guerre sous l'inculpation de crimes, de cruautés.

Les prisonniers qui sont rentrés, qui rentreront en France savent d'où ils viennent ; ils peuvent indiquer les camps où ils ont souffert; ils connaissent les noms de leurs gardiens, leur grade ; ils ne sont pas embarrassés pour déterminer le degré de brutalité de chacun d'eux, citer même les actes d'atrocité qu'ils ont commis ou fait commettre par les soudards.

N'est-ce pas que cette enquête judiciaire serait nécessaire ; n'est-ce pas qu'aboutissant à la découverte et à la punition des coupables, des brutes galonnées du Kaiser, cette enquête serait la bonne vengeance de nos malheureux compatriotes et un salutaire exemple de justice.

Les tortionnaires boches qui, probablement à cette heure, clament hautement leurs sentiments « républicains » méritent, à leur tour d'être emprisonnés et condamnés aux travaux publics, au nom même de l'humanité : l'état physique de nos prisonniers est là pour l'attester.

Votes de nos députés

Sur la priorité de l'ordre du jour de M. Aubriot tendant à libérer intégralement avant le 1er janvier 1919, les classes 1890 à 1897 inclusivement, nos députés ont voté.

Contre : MM. de Monzie et Bécays.

M. Malvy absent.

La Chambre a repoussé par 348 voix contre 136.

⁂

Sur l'ordre du jour de confiance dans le gouvernement, tendant à ce que la libération des R A T classe par classe, avec majoration d'ancienneté pour les pères de famille, ait lieu dès que les conditions de l'armistice auront été remplies, nos députés ont voté :

Pour : MM. de Monzie et Bécays.

La Chambre a adopté par 391 voix contre 1.

Au Sénat

A la suite du tirage au sort des bureaux du Sénat, M. Loubet fait partie du 5e bureau et M. Rey du 6e.

En l'Honneur de Gambetta

L'Alliance républicaine démocratique et la société Gambetta avaient organisé dimanche une manifestation patriotique à la maison des Jardies pour fêter le retour à la France de l'Alsace-Lorraine et commémorer le souvenir de Gambetta. Des discours y ont été prononcés par MM. Joseph Reinach. Jules Siegfried et Delbeuch.

Tous ces orateurs ont associé dans leur hommage la mémoire de l'organisateur de la défense nationale en 1870 à la gloire des vainqueurs de 1918 et fait, en se recommandant de l'exemple et des préceptes du grand tribun, un chaleureux appel au maintien de l'union après la victoire.

Au Palais

M. Belvèze, juge d'instruction près le tribunal civil de Cahors, est nommé Procureur de la République audit tribunal, en remplacement de M. Korn, nommé à Douai.

Tout le monde applaudira à cette nomination qui met à la tête du Parquet de Cahors, un magistrat qui se recommande par sa haute valeur morale et l'étendue de ses connaissances juridiques.

Huissier

M. Sémirot est nommé huissier du tribunal de première instance de Gourdon, en remplacement de M. Pomarède.

Morts au champ d'honneur

Parmi les vaillants tombés au champ d'honneur nous relevons les noms suivants de nos compatriotes :

Gaston Devèze, de Cuzac, tué par un éclat d'obus le 3 octobre 1918 ; Souques, de Montcléra ; Jean Louis Maldès, tué le 10 octobre.

Nous saluons la mémoire de ces regrettés compatriotes et nous adressons à leurs familles nos bien vives condoléances.

Citation à l'ordre du jour

Notre compatriote le sapeur Jules Frescaline, originaire de Saint-Céré, a été l'objet de la citation à l'ordre du jour suivante:

« Au cours des opérations du 2 au 3 septembre 1918, a fait preuve d'un grand courage, en assurant sous les plus violents bombardements le ravitaillement en munitions. »

Nos félicitations à ce brave sapeur.

Compatriote

Notre compatriote M. Dillenseger, ancien élève du lycée Gambetta, médécin aide-major de 1re classe, de l'armée active au 162e d'infanterie, est promu au grade de médecin-major de 2e classe à titre temporaire.

Nos félicitations.

Pétrole et essence

L'*Officiel* publie les modifications suivantes aux prix de vente du pétrole et de l'essence.

Pour le Lot, les prix sont fixés ainsi :

Pétrole d'éclairage en fûts ou bidons de 50 litres : 55 fr. 50 l'hectolitre.

Essence d'éclairage en fûts ou bidons de 50 litres : 107 fr. 25 l'hecto.; Essence pour automobiles en caisses: 113 fr. 50 l'hectolitre.

⁂

Eh oui ! Ces prix sont sur le premier papier officiel : mais les clients ne les ont jamais vu appliqués.

Au reste, où trouve-t-on actuellement du pétrole, de l'essence d'éclairage ? Les propriétaires d'autos ne manquent pas d'essence pour faire de réjouissantes et fructueuses balades, mais le pauvre bougre qui rentre du travail le soir, est obligé, bien souvent de prendre son repas à la lumière de la devanture du magasin d'en face. Fûts de pétrole, d'essence ne manquent pourtant pas dans les dépôts, à Bordeaux notamment.

Mais les fûts n'arrivent pas seuls dans les dépôts de nos villes et de nos campagnes. Il faut des wagons: il n'y en pas.

Il n'y en a pas ? Si, affirme notre confrère de la *Dépêche :* il en est arrivé deux ! Ils ont mis un an pour arriver et encore, dit notre confrère, ils ont besoin de réparations.

Gendarmerie

Sont nommés gendarmes stagiaires et affectés à la 17e légion :

Labat Jean-Baptiste, sergent fourrier, 43e bataillon de chasseurs à pied, 1re compagnie.

Faumont Célestin-Jean, sergent, 283e rég. d'infanterie, 24e compagnie.

Vivent Marcelin-Julien, sergent, 59e rég. d'infanterie, 1re C. M.

Delpech Jean-Théodore, caporal clairon, 28 3e reg. d'infanterie, 4e C. M. (P. E. M., 4e bataillon.)

Brescon Jean-Marie, soldat, 88e rég. d'infanterie, 10e compagnie.

Delpeyroux Olivier, soldat, 260e rég. d'infanterie D. I. de la 57e division.

Dubourg Marcel-Victor-Auguste-Joseph soldat, 88e rég. d'infanterie, 30e C. I. à Mirande.

Duvignan Pierre-Osmin, soldat 88e rég. d'infanterie, 9e compagnie.

LA FÊTE

En raison du mauvais temps, la fête organisée à l'occasion de la libération de l'Alsace-Lorraine est renvoyée à une date ultérieure.

— Jeudi étant jour férié (voir nos dépêches) ce serait une date tout indiquée pour le renvoi. La municipalité n'aurait qu'à faire prévenir le public à son de caisse...

Un Hommage

Nous avons annoncé en son temps la mort de notre regretté compatriote et ami, le capitaine Eugène Charlat, du Suc, commune de Puybrun, tombé au champ d'honneur. Nous relevons dans le rapport de l'assemblée générale de la Société de bienfaisance française de Rio-de-Janeiro, ce passage consacré à la mémoire de notre vaillant compatriote :

« Je vous prie, Messieurs, de vous associer, avec notre Comité, au pieux hommage que je rends ici à la mémoire de notre compatriote, le capitaine Charlat. Vous tous l'avez connu ; vous savez quel cœur droit et bon battait en la poitrine de celui qui, parti lieutenant à la mobilisation, est tombé face à l'ennemi, avec le grade de capitaine, décoré de la croix de guerre et de la Légion d'honneur. Consul ou homme d'affaires, il fut toujours, dans la vie civile, l'ami affable et prévenant que tous affectionnaient. Charlat n'est plus, mais son souvenir et son exemple restent, images glorieuses, auprès de celles de nos inoubliables compatriotes qui donnèrent leur vie pour la plus grande cause. Son portrait restera en cette salle des séances du Cercle Français, comme un appel constant pour les générations à venir vers l'honneur et le Droit. »

Pour le Fanion

Nous avons clos, samedi, la souscription ouverte pour l'achat du fanion du 3e bataillon du 7e d'infanterie.

Samedi soir, nous recevions encore 3 souscriptions :

MM. Mandelli, bijoutier, 5 francs ; Rougé, sculpteur, 5 fr. ; Calvet, substitut à Tours, officier du 3e bataillon 5 francs.

Ce sont donc 15 francs qu'il faut ajouter aux 387 francs reçus, ce qui fait un total de 402 francs.

La liste est irrémédiablement close.

Manifestation patriotique

Mardi soir, à 13 heures, des délégations des écoles et des sociétés de la ville, ont porté des couronnes sur les tombes des soldats morts pour la Patrie.

Dans le cortège qui est parti de l'Hôtel de Ville, se trouvaient les membres de la municipalité, M. le Préfet et Mgr. l'Evêque.

Une foule nombreuse suivait le cortège qui s'est rendu au cimetière où des discours ont été prononcés.

Main-d'œuvre agricole militaire

Les mobilisés détachés à la terre des classes 1887, 1888 et 1889, étant libérés en vertu de la circulaire ministérielle du 15 novembre 1918, devront remettre d'urgence leur livret individuel militaire (ou pièces en tenant lieu) à M. le maire de leur commune.

L'officier contrôleur de la main-d'œuvre agricole enverra à cette autorité des instructions de détail en ce qui concerne l'envoi de ces pièces qui devront lui être adressées.

La classe 1890 démobilisée

Le président du conseil, ministre de la guerre, vient d'adresser aux autorités intéressées une circulaire relative à la libération de la classe 1890.

Les hommes appartenant à cette classe seront libérés définitivement de toutes obligations militaires et renvoyés immédiatement dans leurs foyers, s'ils n'y sont déjà, à moins qu'ils ne demandent à être maintenus dans leur situation actuelle.

Les opérations de démobilisation de cette classe devront être terminées le 10 décembre.

Les engagés volontaires pour la durée de la guerre ou engagés spéciaux appartenant par leur âge à la classe 1890 pourront, s'ils le demandent bénéficier de la mesure de libération en question.

Déroulède ! c'est fait !!

Déroulède. C'est fait. La nouvelle est certaine.
L'Allemand est vaincu. Le monde est satisfait.
La justice a parlé. L'Alsace et la Lorraine
Sont à nous désormais. Déroulède ! C'est fait !

Déroulède. C'est fait. Nos soldats héroïques,
Nos chers petits ploupious, que ta lyre chantait,
Ont donné Metz, Strasbourg, à notre République.
Grâce au soldat d'un sou, Déroulède ! c'est fait !

Déroulède. C'est fait. Le Drapeau tricolore
A chassé l'Aigle Noir, emblème des forfaits.
Il en au delà du Rhin la terre tremble encore,
Les Burgs croulent partout. Déroulède ! C'est fait !

Déroulède. C'est fait. La sainte Marseillaise
L'Hymne noble et sacré, l'Hymne plus que parfait,
Mugit dans la Lorraine et l'Alsace françaises :
Aux sons de nos clairons, Déroulède ! C'est fait !

Déroulède. C'est fait. La besogne est finie.
Tes cendres maintenant peuvent dormir en paix
La Victoire en chantant passe sur la Patrie
Ta France resplendit. Déroulède ! C'est fait !

Armand LAGASPIE.

Figeac

Au Palais. — M. Buteau, juge suppléant à Figeac, est nommé juge au tribunal de Nérac.

Nos félicitations à ce sympathique magistrat pour l'avancement mérité qu'il obtient.

⁂

Collège Champollion. — Notre collège vient d'être éprouvé. MM. Séverac et Prévot, répétiteurs, actuellement mobilisés, viennent de mourir de la grippe.

M. Ricomes, professeur de seconde, mobilisé, qui n'a pas donné de ses nouvelles depuis 1914, est porté comme disparu, et M. Bertrand, surveillant d'internat, également mobilisé, est tombé au champ d'honneur.

Gourdon

Le public est prévenu que par arrêté préfectoral du 8 novembre courant, le passage sur le pont suspendu de Groléjac, sur la Dordogne, donnant passage ac chemin de grande communication n° 6 vient d'être de nouveau réglementé.

Cet arrêté rédigé en Français et en Anglais est affiché sur chacune des deux têtes du pont. Le public a le plus grand intérêt à en prendre connaissance.

Labastide-Murat

Le conseil municipal, réuni dimanche dernier a voté la somme de 1.150 francs, pour le service postal automobile de Gourdon-Cahors et a émis l'avis que l'administration préfectorale taxe le prix des places. On nous informe, d'autre part que la commune de Montfaucon a aussi voté la somme qui lui était demandée.

Ussel

Nous apprenons avec regret le deuil qui vient de frapper notre instituteur, M. Destreil, dont le père est décédé à Cahors, à l'âge de 66 ans.

Dans ces tristes circonstances, nous prions M. Destreil, dont deux frères ont été tués au champ d'honneur, de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Caniac

Foire. — La foire du 19 novembre a été peu importante. Presque pas de bestiaux amenés. Au foirail aux bœufs, les transactions ont été pour ainsi dire presque nulles. Il s'est traité quelques affaires sur les moutons aux cours des précédentes foires. Les agnelles se sont vendues de 48 à 75 fr. la pièce suivant qualité. Mais, d'une manière générale, défaut de marchands et de bétail. Ce foirail n'a pas présenté l'animation des foires qui ont lieu à Caniac.

Aux Enrhumés

Lorsque la toux ne cède pas aux soins habituels, devient opiniâtre, spasmodique et s'accompagne d'expectoration abondante (suites de bronchites ou d'influenza, catarrhe, asthme), il faut employer la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Le soulagement est instantané et la guérison survient progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 35 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

NOS DEPÊCHES

Paris, 11 h. 55.

EN ALLEMAGNE

L'entente n'est pas complète entre les dirigeants !

De Bâle : Ebert et Haase, membres du Comité des Six qui gouvernent Berlin, déclarent que le Reichstag et le Bundesrath ont cessé d'exister. La nation allemande n'aura plus d'assemblée avant la Constituante, car aucune ne pourrait siéger utilement.

Le groupe Spartacus proteste déjà contre la Constituante qu'il accuse devoir être une réunion de la bourgeoisie.

Enfin certains journaux socialistes insistent maintenant sur ce que la République allemande sera socialiste et non pas seulement démocratique.

Ouvriers et soldats interviennent

De Berne : Le Conseil des ouvriers et soldats de Berlin gagne chaque jour du terrain. On espère faire l'Entente entre ce conseil et celui des Six, car ce dernier craint de perdre le pouvoir.

⁂

200 pirates furent détruits

De Londres : Les marines alliées auraient détruit un total d'environ 200 sous-marins allemands et non 160 comme il avait été dit.

⁂

ON NE FRATERNISE PAS

On confirme que durant la reddition des navires allemands, les marins boches essayèrent de fraterniser avec les marins anglais. Mais l'essai fut bref et sans résultat.

⁂

Troubles en Silésie

De Zurich : La *Gazette de Voss* annonce que des troubles graves provoqués par les grévistes ont lieu dans les centres charbonniers de la Haute-Silésie.

⁂

Vers la scission

De Copenhague : Le projet d'une république indépendante comprenant le Wurtemberg, la Bavière et le duché de Bade prend de l'extension. Les représentants de ces trois pays sont à Berlin, actuellement, pour essayer de réunir une Constituante offrant toutes les garanties.

⁂

A la Chambre

La Chambre s'occupera aujourd'hui de la réquisition de la marine marchande, M. Bouisson devant enfin s'expliquer sur la nécessité de cette réquisition.

La Chambre s'occupera ensuite des prisonniers de guerre. Le débat pourrait prendre un développement sérieux.

⁂

Un million d'ouvriers anglais licenciés

De Londres : Environ un million d'ouvriers et d'ouvrières des munitions sont licenciés aujourd'hui.

George V en France

De Londres : Le roi d'Angleterre quittera Londres mercredi matin. Il couchera le soir à Montreuil. Il ira à Etaples prendre le train arrivant à Paris à 2 h. 30 jeudi.

⁂

TROUBLES AU CHILI

De Lima : Les troubles du Chili semblent avoir pris une certaine extension. Le Pérou a retiré ses consuls du Chili.

⁂

Paris, 13 h. 7.

Conseil des Ministres

L'Alsace. — Le Conseil signe un décret consacrant la réorganisation du service général de l'Alsace-Lorraine.

Le ministère de l'Armement. — On transforme le ministère de l'Armement en ministère de la reconstitution industrielle. M. Loucheur conserve la direction de ce ministère. Il assurera le développement de nos productions industrielles et la répartition des commandes à passer par les divers ministères. Il s'occupera de la productivité nationale.

L'Office du Commerce. — L'office national du commerce extérieur va être réorganisé. Il sera investi de l'autonomie financière. Le nombre des attachés commerciaux étrangers sera augmenté.

Les Usines. — Le Conseil s'occupe du projet financier pour les usines ayant travaillé pour la Défense Nationale.

JEUDI JOUR FÉRIÉ

Enfin le Conseil décide que jeudi sera jour férié. (C'est le jour de l'arrivée du roi d'Angleterre en France).

⁂

Télégramme de joie

Le Président a reçu de St-Avold un télégramme de joie pour la délivrance.

⁂

La question Roumaine

M. Take Jonesco a reçu de M. Balfour une lettre affirmant que le gouvernement britannique donnera, au congrès de paix, son soutien au principe de l'unification roumaine.

— M. Danielopol est nommé ministre de Roumanie aux Etats-Unis.

Pas de « journal » jeudi

Nos ateliers seront fermés jeudi, par suite de la décision qu'on vient de lire. Le « *Journal du Lot* » ne paraîtra donc pas.

HUILE olive pure douce... 57 f. 50
olive Nice extra... 57 f. 50
table blanche douce 53 f. 50
les 10 litres fco, estagnon 5 fr. en sus, m. p. ou remb't.

SAVON 72 0/0 extra, 40 fr. 10 k. franco.
Au Pourvoyeur, 28, boulevard du Muy, Marseille.

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT.

SONT CONSTIPÉS

tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle quotidienne; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noirâtres, difficiles ou douloureuses

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antiglaireuses, Antibilieuses, Dépuratives

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant sans modifier l'alimentation ou les habitudes; elles ne donnent jamais de coliques ; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais.

Dans toutes les pharmacies, en boîtes de **2 francs** *(impôt compris)* portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots «Dupuis Lille» imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 5

LA GRANDE ÉPREUVE

PAR

M. DESCHAMPS

CHAPITRE II

PÈRE ET FILS

(Suite)

L'Allemagne veut conquérir le monde et le faire trembler par la souveraineté de sa puissance redoutable.

M. Delaunay hasarda:

— Les Allemands pullullent ; ils se répandent hors de l'empire comme des lapins hors du terrier ; ils ont envahi déjà tout le monde ; ils font une concurrence enragée aux industries de tous les pays, et je ne vois pas que la guerre ouvrirait plus de débouchés à leur expansion que le régime de la paix. Ils se fourrent partout ; ils sont partout chez eux ; ils font adopter partout, avec une réclame et une publicité colossales, les produits de leur industrie. Ils nous copient et nous pillent. Ils tirent parti de toutes les découvertes de nos chercheurs, de nos savants. Ils drainent, vers le cœur de leur empire tout l'argent du monde; je ne vois pas à quoi leur servirait une guerre ; ils seraient fous de la vouloir.

— Justement, ils sont fous d'orgueil, ils se croient au-dessus des peuples, au-dessus des lois et au-dessus du droit, répliqua le sénateur, et il faut s'attendre, avec eux, à toutes les traîtrises. Les agents commerciaux qu'ils envoient chez leurs voisins sont tous chargés concurremment, d'une mission militaire ou d'une mission d'espionnage.

Ils songent à la guerre, aux violences, aux brutales démonstrations de leurs forces et ils considèrent comme un coup porté à leur présomption, toute atteinte à leur prestige ou à leur arrogant orgueil.

Le sénateur fit ensuite l'éloge de l'industrie française, du commerce français, de l'art français qui ne valent que par leur conscience et leur probité. Il rappela les débuts modestes de l'usine de Chèvremont : son prompt développement, la richesse dont elle avait doté le village qui s'était agrandi depuis la fondation et dont tous les habitants connaissaient un bien-être, une aisance qu'ils eussent ignorés sans l'usine. Dans le pays pauvre où végétaient autrefois quelques pâtres et quelques opiniâtres laboureurs que les plus piètres résultats n'étaient point parvenus à décourager, l'usine avait su tirer parti des forces naturelles fournies par la limpide et bouillonnante Aunette et la nature avare avait donné sans compter des bienfaits inattendus.

Le sénateur, dans une improvisation toute cordiale et empreinte de bonhomie, adressa quelques mots de louanges à l'ancêtre disparu, à celui qui avait eu l'idée d'élever une fabrique dans le fond de la vallée déshéritée, puis à Armand Delaunay qu'il venait de décorer et qui avait su mériter l'estime de ses nombreux ouvriers par sa droiture, son esprit de justice et son inflexible loyauté.

Le parlementaire félicita le fils de M. Delaunay qui, lui aussi, se vouait à l'industrie, et la péroraison de son discours fut saluée d'applaudissements unanimes qui se prolongèrent en hourras jusqu'à l'extrémité des tables où les ouvriers s'étaient assis.

Une délégation des contre-maîtres et des ouvriers les plus anciens apporta un bouquet gigantesque et un compliment naïf, ému et sincère au patron et à son fils.

Mlle de Fontanes assise en face de François, lui parlait, très simplement.

Tout en se sentant attiré vers sa grâce par une sympathie à laquelle se mêlait du respect, François la devinait d'une autre essence, d'une éducation raffinée qui égarait son jugement sur elle.

Il se souvenait des exclamations échappées à son père dans un but de suggestion évidente et la présence de cette aristocratique personne douée de tout ce qui peut faire plaisir chez une jeune fille : le nom : la naissance, l'éducation, la fortune, les grâces naturelles, lui en rappelait une autre qui personnifiait à ses yeux le modèle le plus parfait et le plus accompli de la vertu, de la pureté, de l'innocence et de la tendresse.

Un regard de Madeleine lui offrait la clef de tous ses sentiments secrets et de toutes ses pensées et, en les comparant l'une à l'autre, ces deux jeunes filles égales en mérites et pourtant si différentes, François se pénétrait de cette idée que les esprits les plus doux et les plus modérés sont les plus inflexibles lorsqu'ils ont pris un parti.

Dès le départ de leurs hôtes, M. Delaunay parla avec un chaleureux enthousiasme du sénateur, de son amabilité, de sa courtoisie, puis brusquement, après une vague allusion à Mlle Elisabeth de Fontanes, il demanda à son fils :

— Qu'est-ce que tu en penses ?

— C'est un homme charmant, aimable et digne.

— Je ne te parle pas de M. de Fontanes, mais de sa petite-fille.

— C'est une personne très distinguée.

— Parfait. Les Fontanes jouissent d'une honorabilité incontestable et d'un grand nom ; ils appartiennent à la plus ancienne noblesse. Ils ont l'estime de tout l'arrondissement. Comme fortune, je crois que la leur est fort belle ; tu pourrais faire un joli mariage et surtout une bonne affaire.

— Une affaire ? ô mon père... !

— Ne pousse pas des cris de dindon effarouché. Les Fontanes sont nos voisins ; nous leur rendrons la visite qu'ils nous ont faite. Ils ne sont pas fiers et vivent assez retirés; nous pourrons entamer avec eux des relations qui prendront, avec un peu d'habileté un caractère bientôt plus intime. Tu peux donc, si tu n'es pas un nigaud, faire un mariage qui ouvrirait une belle porte politique.

Le député actuel de l'arrondissement ne répond pas aux idées et aux désirs de la majorité ; il a été élu par surprise grâce à la confusion qui s'était glissée dans les partis ; il ne sera pas réélu et il y aura une place à prendre.

— Mais mon père, je n'ai jamais songé à la politique.

— Qui te parle de cela ? Toi, épouse Mlle de Fontanes, c'est tout ce que je te demande ; la politique sera pour moi.

— Pour toi ?

— Pourquoi cet étonnement ? Ne me crois-tu point capable de conduire les affaires du département et de l'Etat comme j'ai conduit les miennes ?

François Delaunay demeura un moment stupéfait et répliqua :

— Je ne te connaissais pas ces ambitions.

— Moi non plus. Elles sont nées d'aujourd'hui. Tu sais que, du premier coup d'œil, j'aperçois tout de suite le parti que l'on peut tirer d'une affaire ; en voyant tout à l'heure Mlle de Fontanes à tes côtés je me disais : « Quel beau couple feraient ces deux enfants-là ! » Puis, mon imagination prenant le mors aux dents pour galoper à travers les choses précises et possibles, je songeai que je saurais conduire la foule, lancer des paroles vibrantes du haut d'une tribune.

L'usine marche automatiquement, sans efforts ; elle pourrait fournir dix fois plus de produits que nous en trouverions le placement. Notre clientèle et le renom de nos machines s'accroissent de jour en jour. Après un départ un peu lent, l'élan est donné enfin et l'activité prodigieuse de notre maison nous laisse des loisirs que je pourrais, sans préjudice pour nos intérêts, consacrer aux affaires publiques.

Nous trouverions même des satisfactions de vanité à ce mariage. Nous pourrions ajouter le nom de « de Fontanes » au nôtre : Delaunay-de Fontanes, comme cela sonne bien, tu ne trouves pas ?

— O père, je suis si peu ambitieux !

— Tu es un daim. Autre chose : le parc du sénateur est merveilleux, étendu et très boisé ; c'est une vieille propriété de famille que les générations se sont pieusement transmise.

(A Suivre).